

Le très hon. C. D. HOWE (ministre du Commerce): Mon adjoint parlementaire me dit que la réponse n'est pas prête. Nous la donnerons demain ou dès que nous aurons obtenu ces renseignements.

LE BLÉ

CERTIFICATS DE PARTICIPATION AUX RÉCOLTES DE 1945 ET 1946

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. DIFENBAKER (Lake-Centre): Le ministre du Commerce peut-il dire quand seront acquittés les certificats de participation des récoltes de 1945 et 1946?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre du Commerce): Mon honorable ami sait sans doute qu'il ne peut être effectué d'augmentation du versement initial à l'égard de la mise en commun de cinq ans avant que nous ayons modifié la loi sur la Commission du blé. Le texte de l'amendement est prêt et il sera inscrit au *Feuilleton* d'ici quelques jours. La Commission canadienne du blé me dit que les versements pourront être effectués dès que la Chambre aura approuvé cet amendement à la loi. La Commission a déjà en main les certificats de participation de la récolte de 1945 et les chèques seront expédiés, me dit-on, peu après que la Chambre aura approuvé les changements à la loi.

PRODUITS PÉTROLIERS

HUILE COMBUSTIBLE POUR LE SERVICE DES BACS TRANSBORDEURS "ABEGWEIT" ET "PRINCE EDWARD"

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. CHESTER S. McLURE (Queens): Etant donné la pénurie d'huile combustible, comme on l'a déclaré il y a quelques jours, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. Y a-t-il suffisance d'huile combustible entreposée à Borden et à Tormentine pour le service des bacs transbordeurs *Abegweit* et *Prince Edward* entre Borden et Tormentine, pendant l'hiver et le printemps de 1948?

LE SERVICE POSTAL

VERSEMENT D'AUTRES SUPPLÉMENTS AUX FACTEURS RURAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. CHESTER S. McLURE (Queens): Comme on n'a pas répondu à ma première question, je vais en poser une autre. Elle s'adresse au ministre des Postes ou au très honorable premier ministre ou aux deux. Le

Gouvernement entend-il établir un comité spécial de la Chambre qui étudiera la situation des facteurs ruraux en vue d'assurer à ces serveurs fidèles un salaire vital?

L'hon. ERNEST BERTRAND (ministre des Postes): Le Gouvernement n'a pas l'intention d'instituer un comité de cette nature, mais, comme je l'ai dit, on présentera un projet de loi qui autorisera le paiement d'autres suppléments.

LE COÛT DE LA VIE

FORMATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL AFIN D'ENQUÊTER SUR LA HAUSSE DES PRIX ET LES QUESTIONS AFFÉRENTES

La Chambre reprend la discussion, interrompue le lundi 9 février, sur la motion du très honorable Mackenzie King tendant à la formation d'un comité chargé d'enquêter et de faire rapport sur les causes de la hausse récente du coût de la vie et les questions afférentes.

M. T. J. BENTLEY (Swift-Current): Lors du renvoi de la suite du débat hier soir je déclarais que, lorsque le Canada s'est trouvé à court de dollars américains, le Gouvernement entreprit promptement de remédier à la situation. Mais lorsque les Canadiens ont à faire face à une pénurie de dollars canadiens, le Gouvernement juge qu'un comité impuissant suffira à contenter la Chambre et le pays. Par sa façon d'agir dans ces deux circonstances, le Gouvernement laisse soupçonner qu'il existe un motif secret. M. Warren Baldwin, écrivant dans le *Globe and Mail* le 9 janvier 1948, a probablement mis à jour ce motif. Voici ce qu'il déclarait, et je cite un passage d'une dépêche parue ce jour-là dans ce journal:

Les projets qui se précisent ici relativement à la contribution matérielle du Canada au programme, encore au stade hypothétique, de rétablissement de l'Europe reposent sur une austérité plus marquée que celle qui subit actuellement le consommateur canadien... ce sera en diminuant sa consommation que la population canadienne fournira les excédents nécessaires à l'exportation... on compte que la hausse du coût de la vie facilitera la réalisation de cet objectif en freinant les dépenses déraisonnables auxquelles la population se livre en ce moment... Ce principe s'applique dans le domaine des denrées alimentaires même... Si les prix élevés ne parviennent pas à remédier à la situation, il faudra peut-être recourir à d'autres contraintes.

Et plus loin il ajoute:

Il se rencontre au moins quelques membres du Gouvernement qui trouvent difficile de regretter la hausse verticale des prix, lorsque celle-ci doit contribuer à la réalisation de l'objectif que les Etats-Unis, prévoit-on, demanderont au Canada d'atteindre.